

La question de la liberté chez Spinoza

1) L'esprit ne se connaît pas adéquatement

« Je dis expressément que l'esprit n'a ni de lui-même, ni de son corps, ni des corps extérieurs une connaissance adéquate, mais seulement une connaissance confuse et mutilée toutes les fois qu'il perçoit les choses selon l'ordre commun de la Nature, c'est-à-dire toutes les fois qu'il est déterminé de l'extérieur, par la rencontre des choses fortuites, à considérer ceci ou cela (...) » Eth, II, Prop.29, scolie

2) La liberté des ignorants

« ... tous les hommes naissent ignorants des causes des choses, et (...) tous ont l'appétit de rechercher ce qui leur est utile, de quoi ils ont conscience.

De là il suit, en premier lieu, que les hommes se croient libres, parce qu'ils ont conscience de leurs volitions et de leur appétit, et qu'ils ne pensent pas, même en rêve, aux causes par lesquelles ils sont disposés à appéter et à vouloir, parce qu'ils les ignorent. » Eth I, appendice

3) L'impossible liberté d'indifférence

« En quatrième lieu, on peut objecter : Si l'homme n'agit pas d'après la liberté de sa volonté, qu'arrivera-t-il donc, s'il est en équilibre comme l'âne de Buridan ? périra-t-il de faim et de soif ? Si j'accorde cela, je semblerai concevoir un âne ou une statue d'homme, et non un homme ; si au contraire je le nie, il se déterminera donc lui-même, et conséquemment il a la faculté d'aller et de faire ce qu'il veut.

(...)

En ce qui concerne enfin la quatrième objection, je dis que j'accorde entièrement qu'un homme placé dans un tel [134] équilibre (c'est-à-dire qui ne perçoit rien d'autre que la soif et la faim, tel aliment et telle boisson qui sont également distants de lui) périra de faim et de soif. Me demande-t-on si un tel homme ne doit pas être regardé comme un âne plutôt que comme un homme ? je dis que je l'ignore, de même que j'ignore aussi comment doit être regardé celui qui se pend, et comment doivent être regardés les enfants, les insensés, les fous, etc. » Eth II, prop. 49, scolie

4) Libre de douter ?

« En second lieu, on peut nous objecter que l'expérience semble ne nous enseigner rien de plus clair, sinon que nous pouvons suspendre notre jugement de façon à ne pas donner notre assentiment sur les choses que nous percevons ; ce qui est encore confirmé par le fait que personne n'est dit se tromper en tant qu'il perçoit quelque chose, mais en tant seulement qu'il donne ou qu'il refuse son assentiment. Par exemple, celui qui se figure un cheval ailé, n'accorde pas pour cela qu'il est donné un cheval ailé, c'est-à-dire qu'il ne se trompe pas pour cela, à moins qu'il n'accorde en même temps qu'il est donné un cheval ailé.

L'expérience semble donc n'enseigner rien de plus clair, sinon que la volonté, autrement dit la faculté de donner son assentiment, est libre, et différente de la faculté de comprendre.

(...)

À la seconde objection je répons en niant que nous ayons le libre pouvoir de suspendre notre jugement. Car lorsque nous disons que quelqu'un suspend son jugement, nous ne disons rien d'autre sinon qu'il voit qu'il ne perçoit pas une chose de façon adéquate. La suspension du jugement est donc en réalité une perception, et non une volonté libre. (...) Car si l'esprit ne percevait rien d'autre à part un cheval ailé, il le considérerait comme lui étant présent, et n'aurait aucun motif de douter de son existence ni aucune

faculté d'y refuser son assentiment, à moins que l'imagination d'un cheval ailé ne soit jointe à une idée qui enlève l'existence de ce même cheval, ou que l'esprit ne perçoive que l'idée qu'il a d'un cheval ailé est inadéquate, et alors ou bien il niera nécessairement l'existence de ce cheval, ou bien il en doutera nécessairement. » Eth II, prop 49, scol.

5) Que la Volonté est une fiction

« Les hommes, donc, se trompent en ce qu'ils pensent être libres ; et cette opinion consiste en cela seul qu'ils sont conscients de leurs actions, et ignorants des causes par lesquelles ils sont déterminés. Donc cette idée de leur liberté, c'est qu'ils ne connaissent aucune cause de leurs actions. Car ce qu'ils disent : que les actions humaines dépendent de la volonté, ce sont des mots, dont ils n'ont aucune idée. Ce qu'est, en effet, la volonté, et comment elle meut le corps, tous l'ignorent ; et ceux qui parlent avec emphase et se figurent des sièges et des demeures de l'âme, ont coutume d'exciter le rire ou le dégoût. » Eth II, prop 35, scol.

6) Conclusion

« PROPOSITION XLVIII

Il n'y a dans l'esprit aucune volonté absolue ou libre ; mais l'esprit est déterminé à vouloir ceci ou cela par une cause, qui est aussi déterminée par une autre, et celle-ci à son tour par une autre, et ainsi à l'infini.

DÉMONSTRATION

L'esprit est un mode de penser certain et déterminé (selon la proposition 11), et par conséquent (selon le corollaire 2 de la proposition 17, partie I) il ne peut être la cause libre de ses actions, autrement dit il ne peut avoir la faculté absolue de vouloir et de ne pas vouloir ; mais il doit être déterminé (selon la proposition 28, partie I) à vouloir ceci ou cela par une cause, qui est aussi déterminée par une autre, et celle-ci à son tour par une autre, etc. C.Q.F.D.

SCOLIE

On démontre de la même façon qu'il n'est donné dans l'esprit aucune faculté absolue de comprendre, de désirer, d'aimer, etc. D'où il suit que ces facultés et les facultés semblables, ou sont absolument fictives, ou ne sont rien que des êtres métaphysiques, autrement dit universels, que nous avons coutume de former des choses particulières. De sorte que l'entendement et la volonté sont avec telle et telle idée ou avec telle et telle volition dans le même rapport que la « pierreté » avec telle et telle pierre, ou que l'homme avec Pierre et Paul. Quant à la cause pourquoi les hommes pensent qu'ils sont libres, nous l'avons expliquée dans l'appendice de la première partie. »